

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP REMAFIX P

Art.-No.

525 0631

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésif, colle

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP AG  
Rue: Gruber Strasse 63  
Lieu: D-85586 Poing  
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 0  
Verantwortlich für das Sicherheitsdatenblatt: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: F - Facilement inflammable, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux et la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Classification SGH

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acétate d'éthyle

Cyclohexane

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS02-GHS07-GHS09



#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.



|      |   |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.  |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.  |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

**Conseils de prudence**

|                |  |
|----------------|--|
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.   |
| P261           | Éviter de respirer vapeurs.  |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.   |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P312           | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.   |
| P273           | Éviter le rejet dans l'environnement.  |

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient Colophane. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation dans des solvants organiques

**Composants dangereux**

| N° CE            | Substance  | Quantité |
|------------------|--|----------|
| N° CAS           | Classification   |          |
| N° Index         | Classification SGH   |          |
| N° REACH         |  |          |
| 205-500-4        | Acétate d'ethyle   | < 30 %   |
| 141-78-6         | F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-66-67   |          |
| 607-022-00-5     | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066   |          |
| 01-2119475103-46 |  |          |
| 203-806-2        | Cyclohexane  | < 30 %   |
| 110-82-7         | F - Facilement inflammable, Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R11-65-38-67-50-53   |          |
| 601-017-00-1     | Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H225 H315 H336 H304 H400 H410 |          |
| 01-2119463273-41 |  |          |
| 215-222-5        | Oxyde de zinc  | < 5 %    |
| 1314-13-2        | N - Dangereux pour l'environnement R50-53  |          |
| 030-013-00-7     | Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H400 H410  |          |
| 01-2119463881-32 |  |          |
| 232-475-7        | Colophane  | < 1 %    |
| 8050-09-7        | R43  |          |
| 650-015-00-7     | Skin Sens. 1; H317   |          |
| 01-2119480418-32 |  |          |

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**



### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Appeler aussitôt un médecin.

### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

### Après ingestion

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Attention. Risque d'aspiration.

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Attention. Risque d'aspiration.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Risque d'œdème pulmonaire. Surveillance médicale de 48 heures minimum.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone

Gaz chlorhydrique

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

#### Information supplémentaire

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.



**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne pas fumer (volatil).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec des agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Adhésif, colle

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS    | Désignation                 | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|-----------|-----------------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 141-78-6  | Acétate d'éthyle            | 400 | 1400  |       | VME (8 h)    |         |
| 110-82-7  | Cyclohexane                 | 200 | 700   |       | VME (8 h)    |         |
|           |                             | 375 | 1300  |       | VLE (15 min) |         |
| 1314-13-2 | Zinc (oxyde de, poussières) | -   | 10    |       | VME (8 h)    |         |

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.



### Protection des yeux/du visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

### Protection des mains

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) > 30 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

### Protection de la peau

Tablier résistant aux solvants. □ (EN 467).

### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 141).

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |               |
|--|---------------|
| L'état physique:                                       | Pâteux        |
| Couleur:   | Noir          |
| Odeur:   | Fruitée       |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 77 - 81 °C    |
| Point d'éclair:  | < 0 °C        |
| Limite inférieure d'explosivité:                       | ~ 1,2 vol. %  |
| Limite supérieure d'explosivité:                       | ~ 11,5 vol. % |
| Pression de vapeur:<br>(à 20 °C)                       | ~ 100 hPa     |
| Densité (à 20 °C):                                     | 1,0 g/cm³     |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)                          | Non miscible  |
| Température d'inflammation:                            | > 250 °C      |
| Viscosité dynamique:<br>(à 25 °C)                      | 300000 mPa·s  |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C)                    | > 20,5 mm²/s  |
| Teneur en solvant:                                     | < 60 %        |

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

### 10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants.



---

## **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz chlorhydrique, Monoxyde et dioxyde de carbone.

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Acétate d'ethyle), (Cyclohexane )

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

#### **Expériences tirées de la pratique**

#### **Observation diverses**

Peut provoquer une irritation des muqueuses.  
Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure: Migraine, vertiges, faiblesse, inconscience.  
Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Pollue l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.  
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN1133

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Adhésifs

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Catégorie de transport: 3

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN1133

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Adhésifs

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN1133

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Adhésives (Cyclohexane)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 3



Marine polluant: Yes  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
 EmS: F-E, S-D

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Receptacle max. 30 L, IMDG Code subsection 2.3.2.3

**Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** UN1133  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Adhesives  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
 Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Y344 / 10 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 30 L (\*)  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L (\*)

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

\*) [3.3.3.1 IATA DGR]

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): < 60 %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations**



### Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

### Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

11 Facilement inflammable.

36 Irritant pour les yeux.

38 Irritant pour la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient Colophane. Peut produire une réaction allergique.

### Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*